

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00192 Numéro SIREN : 378 081 772 Nom ou dénomination : SOFICAR

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2019 sous le numéro de dépôt 4160

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel :02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

RECEPISSE DE DEPOT

SOFICAR
45 rue de Keranfurust
29200 Brest

V/REF :
N/REF : 90 B 192 / 2019-B-4160

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 07/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

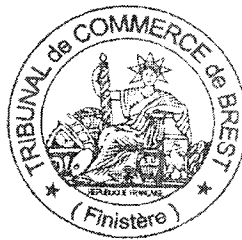
Concernant la société

SOFICAR
Société par actions simplifiée
45 rue de Keranfurust
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4160 le 07/10/2019

R.C.S. BREST 378 081 772 (90 B 192)

Fait à BREST le 07/10/2019,
LE GREFFIER



[Signature]
B. Bmer

Dépôt N° 01160

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

SOFICAR

45 RUE DE KERANFURUST

29200 BREST

0298028156

Copie certifiée
conforme

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018

Téléphone :

Bilan Actif

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 264	10 064	200	200
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264	10 064	200	200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	13 780	12 906	874	2 028
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780	12 906	874	2 028
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 259 706	289 981	1 969 725	1 485 378
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	668		668	668
TOTAL immobilisations financières :	2 260 374	289 981	1 970 393	1 486 045
ACTIF IMMOBILISÉ	2 284 418	312 950	1 971 468	1 488 274

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	308 899		308 899	368 363
Autres créances	2 170 581	106 054	2 064 527	4 334 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 479 480	106 054	2 373 426	4 702 917
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 622		26 622	12 012
Charges constatées d'avance	3 386		3 386	1 665
TOTAL disponibilités et divers :	30 008		30 008	13 677
ACTIF CIRCULANT	2 509 488	106 054	2 403 434	4 716 594

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 793 906	419 004	4 374 902	6 204 868
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	273 776	273 776
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	27 378	36 000
Réserves statutaires ou contractuelles	848 689	848 689
Réserves réglementées	1 093 229	4 184 801
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 199 652	(81 643)
TOTAL situation nette :	3 442 724	5 261 624
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 442 724	5 261 624

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	243 000	243 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	243 000	243 000

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180 597	230 234
Emprunts et dettes financières divers	123 515	9 827
TOTAL dettes financières :	304 112	240 061
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 728	62 131
Dettes fiscales et sociales	353 884	386 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 453	11 784
TOTAL dettes diverses :	385 066	460 182
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	689 178	700 244

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	4 374 902	6 204 868
----------------------	------------------	------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	468 146		468 146	542 236
Chiffres d'affaires nets	468 146		468 146	542 236
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			24 719	49 680
Autres produits			2	161
PRODUITS D'EXPLOITATION			492 867	592 077
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			29 676	62 834
TOTAL charges externes :			29 676	62 834
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 209	11 540
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			240 174	313 463
Charges sociales			109 291	142 760
TOTAL charges de personnel :			349 465	456 223
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 154	1 825
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				243 000
TOTAL dotations d'exploitation :			1 154	244 825
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			28	3
CHARGES D'EXPLOITATION			386 531	775 424
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			106 335	(183 347)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	106 335	(183 347)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 060 374	35 702
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	53 883	75 256
Reprises sur provisions et transferts de charges		16 380
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 114 257	127 338
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 894	4 947
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 894	4 947
RÉSULTAT FINANCIER	1 110 362	122 390
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 216 698	(60 957)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 307
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 380
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		20 687
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(20 686)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 260	
Impôts sur les bénéfices	12 786	
TOTAL DES PRODUITS	1 607 124	719 416
TOTAL DES CHARGES	407 472	801 058
BÉNÉFICE OU PERTE	1 199 652	(81 643)

Annexe

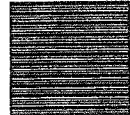
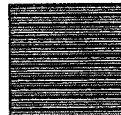
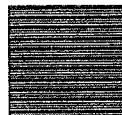


Table des matières

- 1 Faits majeurs
 - Evènements principaux de l'exercice
 - Principes, règles et méthodes comptables
 - 2 Informations relatives au bilan
 - Actif
 - 2.1.1 Tableau des immobilisations
 - 2.1.2 Tableau des amortissements
 - 2.1.3 Immobilisations incorporelles
 - 2.1.4 Immobilisations corporelles
 - 2.1.5 Immobilisations financières
 - 2.1.6 Créances
 - Passif
 - 2.2.1 Capital
 - 2.2.2 Dettes Financières
 - 2.2.3 Autres dettes
 - 3 Informations relatives au compte de résultat
 - 4 Engagements donnés
 - 5 Autres informations
-

1 Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La société a intégré le groupe SOBREKARR constitué par la société SOBREKARR et SOFICAR.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les deux sociétés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements postérieurs à l'exercice

- Néant
-

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 264		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 780		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 775 359		484 348
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	668		
TOTAL immobilisations financières :	1 776 026		484 348
TOTAL GÉNÉRAL	1 800 070		484 348

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 264	
TOTAL immobilisations incorporelles :			10 264	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			1 657	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			12 124	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			13 780	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 259 706	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			668	
TOTAL immobilisations financières :			2 260 374	
TOTAL GÉNÉRAL			2 284 418	

Amortissements

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 064			10 064
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 064			10 064
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	11 752	1 154		12 906
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 752	1 154		12 906
TOTAL GÉNÉRAL	21 815	1 154		22 970

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

2.1.3 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5-8 ans
Mobilier	Linéaire	5-7 ans

2.1.5 Immobilisations Financières

2.1.5.1 Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-dessous.

Les titres sont évalués à leur coût d'achat ; des provisions ont été comptabilisées pour certains titres en fonction des capitaux propres réévalués et des perspectives de réussite du projet.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Information financière	Capital	Quote part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	CA Hors taxes dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Provisions
FILIALES (+50% du capital détenu par la société)							
LOCATOUR	572 800	99,93	1 940 825	10 732 408	557 276	1 047 774	0
Brest Energie Accumulateurs	15 000	70	28 900	951 228	45 488	12 600	0
ID2P	136 540	51,03	289 981	328 400	9 589	0	289 981

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057

2.2 Passif

2.2.1 Capital

2.2.1.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 17 111 actions de 16 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	17 111	273 776
Mouvements :		
Position fin d'exercice	17 111	273 776

2.2.1.2 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	273 776			273 776
Primes, réserves	5 069 490		3 100 194	1 969 296
Report à nouveau	0			0
Résultat	-81 643	1 199 652	-81 643	1 199 652
Subventions d'investissement				
Total	5 261 624	1 199 652	3 018 552	3 442 724

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Le chiffre d'affaires de SOFICAR est composé :

- Des prestations administratives facturées aux différentes sociétés.
- Des refacturations publicitaires

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

- Charges HT au compte de résultat : 3 704 €

3.3 Transfert de charge

- Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :
 - o Transfert charges de personnel : 24 719 €
-

4 Engagements donnés et reçus

LOCATOUR

Libellé	Banque	Montant caution	KRD au 31/12/2018	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	208 040	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	159 463	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	214 428	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	5 469	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	7 876	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	135 114	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	77 289	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	80 823	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	207 765	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	359 353	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	351 252	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 230 K€	BCME	230 000	109 069	Caution solidaire SOFICAR
BCME 1000K€ (05/2018)	BCME	1 000 000	894 853	Caution solidaire SOFICAR
BPO 1000K€ (02/2018)	BPO	1 000 000	894 854	Caution solidaire SOFICAR
CIO 900K€ (02/2018)	CIO	900 000	794 828	Caution solidaire SOFICAR
CA VH 500K€ (09/2018)	CA	500 000	475 207	Caution solidaire SOFICAR
BNP 500K€ (09/2018)	BNP	500 000	467 008	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 167	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 276	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	1 000 000	900 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	402 988	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 750 000	423,752,10	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 650 000	1 962 732	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPGO	500 000	417 585	Caution solidaire SOFICAR

GESCIME

		Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2018	Montant Garantie par SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPO	75 000	0	0
Emprunt 250 K€	BPO	95 000	41 962	15 946
Crédit de trésorerie	CM Brest	25 000	0	0,00
Emprunt 265 K€	CM Brest	100 700	47 384	18 006
TOTAL		295 700	89 346	33 952

RS INJECTION

Crédit de trésorerie	CA Brest	28 000	0	Caution SOFICAR
----------------------	----------	--------	---	-----------------

SARL ID2P

Emprunt 350 K€	CA Brest	350 000	254 250	Caution SOFICAR
----------------	----------	---------	---------	-----------------

**BREST ENERGIE
ACCUMULATEURS**

Crédit de trésorerie	BCME	30 000	0,00	Caution SOFICAR

5 Autres informations**Engagements retraite**

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **4 387 €**, Correspondant à 6% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel et a été utilisé pour l'amélioration du fonds de roulement.

Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise	1	
Total	4	

Provisions Inscrites au Bilan

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	243 000			243 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	243 000			243 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	289 981 106 054			289 981 106 054
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	396 035			396 035

TOTAL GÉNÉRAL	639 035			639 035
----------------------	----------------	--	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/06/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	668		668
TOTAL de l'actif immobilisé :	668		668
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	308 899	308 899	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	968	968	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	12 773	12 773	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	824 212	824 212	
Débiteurs divers	1 332 629	1 332 629	
TOTAL de l'actif circulant :	2 479 480	2 479 480	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 386	3 386	

TOTAL GÉNÉRAL	2 483 534	2 482 866	668
----------------------	------------------	------------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	251	251		
- à plus d' 1 an à l'origine	180 346	129 938	50 408	
Emprunts et dettes financières divers	(0)		(0)	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 728	20 728		
Personnel et comptes rattachés	146 727	146 727		
Sécurité sociale et autres organismes	78 987	78 987		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	126 780	126 780		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 391	1 391		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	123 515	123 515		
Autres dettes	10 453	10 453		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	689 178	638 770	50 408	
----------------------	----------------	----------------	---------------	--

D14160
Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

Copie
Certifiée
Conforme



SOFICAR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Rue Rosemonde Gérard – CS 20027 – 29801 BREST CEDEX 9
Téléphone 02 98 02 86 86 – Télécopie 02 98 41 77 73

SELAS AU CAPITAL DE 40 000 EUROS – SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE
RENNES – SIRET 349 516 427 000 37

SOFICAR

Société par actions simplifiée au capital de 273 776 euros

Siège social : 45, Rue de Keranfurust – 29200 BREST

N° Siren: 378 081 772

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société SOFICAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFICAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SOFICAR

Exercice clos le
31 décembre 2018

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note « Evenements principaux de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la provision d'un litige.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Participations

Votre société détient des titres de participation. Ces titres sont évalués au plus bas de la valeur d'acquisition et de la valeur d'utilité (note 2.1.5.1 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les éléments appréciatifs ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité de ces titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par son président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces

SOFICAR

*Exercice clos le
31 décembre 2018*

risques, et recueil des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

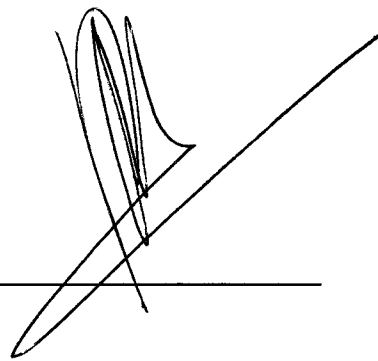
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 27 juin 2019

Le commissaire aux comptes

STERENN

Pascale CHARLIER,
Associée



Bilan Actif

SOFCAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	10 264	10 064	200	200
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264	10 064	200	200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	13 780	12 906	874	2 028
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780	12 906	874	2 028
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 259 706	289 981	1 969 725	1 485 378
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	668		668	668
TOTAL immobilisations financières :	2 260 374	289 981	1 970 393	1 486 045
ACTIF IMMOBILISÉ	2 284 418	312 950	1 971 468	1 488 274

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	308 899		308 899	368 363
Autres créances	2 170 581	106 054	2 064 527	4 334 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 479 480	106 054	2 373 426	4 702 917
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 622		26 622	12 012
Charges constatées d'avance	3 386		3 386	1 665
TOTAL disponibilités et divers :	30 008		30 008	13 677
ACTIF CIRCULANT	2 509 488	106 054	2 403 434	4 716 594

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	4 793 906	419 004	4 374 902	6 204 868
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Bilan Passif

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	273 776	273 776
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	27 378	36 000
Réserves statutaires ou contractuelles	848 689	848 689
Réserves réglementées	1 093 229	4 184 801
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 199 652	(81 643)
TOTAL situation nette :	3 442 724	5 261 624
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 442 724	5 261 624
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	243 000	243 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	243 000	243 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180 597	230 234
Emprunts et dettes financières divers	123 515	9 827
TOTAL dettes financières :	304 112	240 061
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 728	62 131
Dettes fiscales et sociales	353 884	386 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 453	11 784
TOTAL dettes diverses :	385 066	460 182
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	689 178	700 244
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 374 902	6 204 868

Compte de Résultat (Première Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	468 146		468 146	542 236
Chiffres d'affaires nets	468 146		468 146	542 236
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			24 719	49 680
Autres produits			2	161
PRODUITS D'EXPLOITATION			492 867	592 077
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			29 676	62 834
TOTAL charges externes :			29 676	62 834
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			6 209	11 540
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			240 174	313 463
Charges sociales			109 291	142 760
TOTAL charges de personnel :			349 465	456 223
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 154	1 825
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				243 000
TOTAL dotations d'exploitation :			1 154	244 825
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			28	3
CHARGES D'EXPLOITATION			386 531	775 424
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			106 335	(183 347)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	106 335	(183 347)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 060 374	35 702
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	53 883	75 256
Reprises sur provisions et transferts de charges		16 380
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 114 257	127 338
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 894	4 947
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 894	4 947
RÉSULTAT FINANCIER	1 110 362	122 390
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 216 698	(60 957)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		1
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 307
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		16 380
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		20 687
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(20 686)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4 260	
Impôts sur les bénéfices	12 786	
TOTAL DES PRODUITS	1 607 124	719 416
TOTAL DES CHARGES	407 472	801 058
BÉNÉFICE OU PERTE	1 199 652	(81 643)

Annexe



Table des matières

- 1 Faits majeurs
 Evènements principaux de l'exercice
 Principes, règles et méthodes comptables
- 2 Informations relatives au bilan
 Actif
 2.1.1 Tableau des immobilisations
 2.1.2 Tableau des amortissements
 2.1.3 Immobilisations incorporelles
 2.1.4 Immobilisations corporelles
 2.1.5 Immobilisations financières
 2.1.6 Créances
 Passif
 2.2.1 Capital
 2.2.2 Dettes Financières
 2.2.3 Autres dettes
- 3 Informations relatives au compte de résultat
- 4 Engagements donnés
- 5 Autres informations

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La société a intégré le groupe SOBREKARR constitué par la société SOBREKARR et SOFICAR.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les deux sociétés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements postérieurs à l'exercice

- Néant
-

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- La société a intégré le groupe SOBREKARR constitué par la société SOBREKARR et SOFICAR.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les deux sociétés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018.

- Suite au litige opposant la société SA CARYSTEMS et notre Société pour un montant global de 486 000 €, une provision de 243 000 € a été comptabilisée, soit 50% de la somme réclamée. Nous sommes en attente du jugement en appel, d'où la conservation de la provision pour 243 000 €.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Evènements postérieurs à l'exercice

- Néant

État des Échéances des Créances et Dettes

SOFCAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	668		668
TOTAL de l'actif immobilisé :	668		668
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	308 899	308 899	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	968	968	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	12 773	12 773	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	824 212	824 212	
Débiteurs divers	1 332 629	1 332 629	
TOTAL de l'actif circulant :	2 479 480	2 479 480	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	3 386	3 386	

TOTAL GÉNÉRAL	2 483 534	2 482 866	668
----------------------	------------------	------------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	251	251		
- à plus d' 1 an à l'origine	180 346	50 408	129 938	
Emprunts et dettes financières divers	(0)		(0)	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 728	20 728		
Personnel et comptes rattachés	146 727	146 727		
Sécurité sociale et autres organismes	78 987	78 987		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	126 780	126 780		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 391	1 391		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	123 515	123 515		
Autres dettes	10 453	10 453		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	689 178	559 239	129 938	
----------------------	----------------	----------------	----------------	--

Provisions Inscrites au Bilan

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	243 000			243 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	243 000			243 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	289 981 106 054			289 981 106 054
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	396 035			396 035

TOTAL GÉNÉRAL	639 035			639 035
----------------------	----------------	--	--	----------------

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel et a été utilisé pour l'amélioration du fonds de roulement.

Effectif Moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise	1	
Total	4	

RS INJECTION

Crédit de trésorerie	CA Brest	28 000	0	Caution SOFICAR
----------------------	----------	--------	---	-----------------

SARL ID2P

Emprunt 350 K€	CA Brest	350 000	205 129	Caution SOFICAR
----------------	----------	---------	---------	-----------------

BREST ENERGIE ACCUMULATEURS

Crédit de trésorerie	BCME	30 000	0.00	Caution SOFICAR
----------------------	------	--------	------	-----------------

5 Autres informations

Engagements retraite

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **4 387 €**, Correspondant à 6% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

4 Engagements donnés et reçus

LOCATOUR

Libellé	Banque	Montant caution	KRD au 31/12/2018	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	208 040	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	159 463	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	214 428	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	5 469	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	7 876	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	135 114	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	77 289	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	80 823	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	207 765	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	359 353	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	351 252	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 230 K€	BCME	230 000	109 069	Caution solidaire SOFICAR
BCME 1000K€ (05/2018)	BCME	1 000 000	894 853	Caution solidaire SOFICAR
BPO 1000K€ (02/2018)	BPO	1 000 000	894 854	Caution solidaire SOFICAR
CIO 900K€ (02/2018)	CIO	900 000	794 828	Caution solidaire SOFICAR
CA VH 500K€ (09/2018)	CA	500 000	475 207	Caution solidaire SOFICAR
BNP 500K€ (09/2018)	BNP	500 000	467 008	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 167	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 276	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	1 000 000	900 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	402 988	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 750 000	423,752,10	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 650 000	1 962 732	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPGO	500 000	417 585	Caution solidaire SOFICAR

GESCIME

		Montant caution	Montant restant dû au 31/12/2018	Montant Garantie par SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPO	75 000	0	0
Emprunt 250 K€	BPO	95 000	41 962	15 946
Crédit de trésorerie	CM Brest	25 000	0	0,00
Emprunt 265 K€	CM Brest	100 700	47 384	18 006
TOTAL		295 700	89 346	33 952

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Le chiffre d'affaires de SOFICAR est composé :

- Des prestations administratives facturées aux différentes sociétés.
- Des refacturations publicitaires

3.2 Honoraires du commissaire aux comptes

- Charges HT au compte de résultat : 3 704 €

3.3 Transfert de charge

- Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :
 - o Transfert charges de personnel : 24 719 €

2.1.6 Créances

2.1.6.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057

2.2 Passif

2.2.1 Capital

2.2.1.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 17 111 actions de 16 euros de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	17 111	273 776
Mouvements :		
Position fin d'exercice	17 111	273 776

2.2.1.2 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	273 776			273 776
Primes, réserves	5 069 490		3 100 194	1 969 296
Report à nouveau	0			0
Résultat	-81 643	1 199 652	-81 643	1 199 652
Subventions d'investissement				
Total	5 261 624	1 199 652	3 018 552	3 442 724

2.1.3 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Installations générales	Linéaire	5-8 ans
Mobilier	Linéaire	5-7 ans

2.1.5 Immobilisations Financières

2.1.5.1 Liste des filiales et participations

Voir tableau ci-dessous.

Les titres sont évalués à leur coût d'achat ; des provisions ont été comptabilisées pour certains titres en fonction des capitaux propres réévalués et des perspectives de réussite du projet.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Information financière	Capital	Quote part de capital détenue (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	CA Hors taxes dernier exercice	Résultat dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Provisions
FILIALES (+50% du capital détenu par la société)							
LOCATOUR	572 800	99,93	1 940 825	10 732 408	557 276	1 047 774	0
Brest Energie Accumulateurs	15 000	70	28 900	951 228	45 488	12 600	0
ID2P	136 540	51,03	289 981	328 400	9 589	0	289 981

Amortissements

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 064			10 064
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 064			10 064
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	11 752	1 154		12 906
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 752	1 154		12 906
TOTAL GÉNÉRAL	21 815	1 154		22 970

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 154		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 154		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	1 154		

2.1.2

Tableau des amortissements

Immobilisations

SOFICAR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 264		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 264		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 780		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	13 780		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 775 359		484 348
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	668		
TOTAL immobilisations financières :	1 776 026		484 348
TOTAL GÉNÉRAL	1 800 070		484 348

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			10 264	
TOTAL immobilisations incorporelles :			10 264	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			1 657	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			12 124	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			13 780	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 259 706	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			668	
TOTAL immobilisations financières :			2 260 374	
TOTAL GÉNÉRAL			2 284 418	

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Dépôt N° 614160

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

S O F I C A R
Société par actions simplifiée
au capital de 273 776 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
378 081 772 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1.199.651,61 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1.199.651,61 euros

AFFECTATION

Dotation au compte « autres réserves » 683,84 euros

A titre de dividendes..... 1.198.967,77 euros

Total **1.199.651,61 euros** **1.199.651,61 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 70,07 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2017	130.043,60 € -	0,00 euros -	0,00 euros -	
AU 03.01.2018 31 décembre 2016	2.888.507,91 € 0,00 €	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	0,00 €	0,00 euros	0,00 euros	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

SOFICAR
Société par actions simplifiée
au capital de 273 776 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
378 081 772 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1.199.651,61 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1.199.651,61 euros

AFFECTATION

Dotation au compte « autres réserves » 683,84 euros

A titre de dividendes..... 1.198.967,77 euros

Total **1.199.651,61 euros** **1.199.651,61 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 70,07 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

[Signature]

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2017	130.043,60 € -	0,00 euros -	0,00 euros -	
AU 03.01.2018 31 décembre 2016	2.888.507,91 € 0,00 €	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	0,00 €	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



REÇU LE

16 JUIL. 2019

S O F I C A R

Société par actions simplifiée

au capital de 273 776 euros

Siège social : 45 rue de Keranfurust

29200 BREST

378 081 772 RCS Brest

GREFFE TRIB. COM. BREST

Greffé du Tribunal de Commerce de Brest

150 rue Ernest Hemingway

CS 61936

29219 BREST CEDEX 2

BREST, Le 16.07.2019

Objet : Dépôt des comptes annuels - Société S O F I C A R

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, **aux fins de dépôt des comptes annuels** de la société référencée ci-dessus, les documents suivants

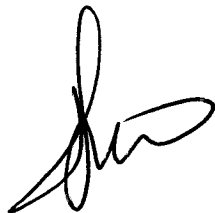
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Dans l'attente de votre récépissé de dépôt accompagné de l'état des frais correspondant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Monsieur Frédéric LAMBERT, Président





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BREST

29/07/2019

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2

www.greffe-tc-brest.fr

Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

SOFICAR

45, rue de Keranfurust
29200 Brest

N/REF : RCS BREST 378 081 772 (90 B 192)

Dépôt d'acte(s) de société

SOFICAR

45, rue de Keranfurust
29200 Brest

Nos ref : ce dossier est suivi par GUILLAUME APPERE

Mesdames, Messieurs,

Suite au dépôt du dossier cité ci-dessus, nous avons constaté que celui-ci est incomplet.

Vous voudrez bien nous faire parvenir les pièces indiquées dans les rubriques cochées ci-dessous :

(X) 1 exemplaire avec la mention "copie certifiée conforme" et signé par le représentant légal du rapport du commissaire aux comptes.

Le rapport du commissaire aux comptes joint n'est pas signé par le représentant légal.

(X) les frais de greffe de 2.60 euros inclus la présente.

A défaut de réception de ces pièces dans un délai de quinze jours à compter de la présente, nous nous verrons contraints, en application de l'article R 123-97 du Code de commerce de vous notifier le rejet de ce dossier.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Un des Greffiers associés,





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BREST

REÇU LE

29/07/2019

- 7 OCT. 2019

GREFFE TRIB. COM. BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr

Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.91 SOFICAR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest

N/REF : RCS BREST 378 081 772 (90 B 192)
Dépôt d'acte(s) de société
SOFICAR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest

Nos ref : ce dossier est suivi par GUILLAUME APPERE

Mesdames, Messieurs,

Suite au dépôt du dossier cité ci-dessus, nous avons constaté que celui-ci est incomplet.

Vous voudrez bien nous faire parvenir les pièces indiquées dans les rubriques cochées ci-dessous :

(X) 1 exemplaire avec la mention "copie certifiée conforme" et signé par le représentant légal du rapport du commissaire aux comptes. ✓

Le rapport du commissaire aux comptes joint n'est pas signé par le représentant légal.

(X) les frais de greffe de 2.60 euros inclus la présente. *iden*

A défaut de réception de ces pièces dans un délai de quinze jours à compter de la présente, nous nous verrons contraints, en application de l'article R 123-97 du Code de commerce de vous notifier le rejet de ce dossier.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Un des Greffiers associés,

